Pharmaciens et pharmacies

Les pharmaciens sont des professionnels de santé hautement qualifiés dont le rôle premier est de gérer la distribution des médicaments aux consommateurs/patients et de veiller à leur utilisation sûre et efficace. Entre 2011 et 2021, le nombre de pharmaciens en exercice par habitant a augmenté dans tous les pays de l'OCDE, de près de 20 % en moyenne, pour atteindre 85 pharmaciens pour 100 000 habitants (Graphique 9.4). Toutefois, la densité varie fortement d'un pays à l'autre, allant de 19 pour 100 000 habitants en Colombie à 199 pour 100 000 au Japon. Dans la zone OCDE, les plus fortes progressions de cette densité sur la période considérée ont été observées au Chili et en Colombie.

La plupart des pharmaciens travaillent dans des pharmacies de ville, mais ils sont également nombreux à être employés dans les hôpitaux, l'industrie, la recherche et la sphère universitaire. Au Canada, par exemple, en 2021, plus de 75 % des pharmaciens en exercice travaillaient dans une pharmacie de ville, tandis que près de 20 % étaient employés dans des hôpitaux ou d'autres établissements de soins (Institut canadien d'information sur la santé, 2021[1]). Au Japon, environ 59 % des pharmaciens travaillaient dans des pharmacies de ville en 2020, environ 19 % étaient employés dans des hôpitaux ou des cliniques, et les 22 % restants dans d'autres structures (Ministry of Health, Labour and Welfare, 2020[2]).

En 2021, le nombre de pharmacies de ville pour 100 000 habitants allait de 9 au Danemark à 97 en Grèce, avec une moyenne de 28 à l'échelle des pays de l'OCDE disposant de données comparables (Graphique 9.5). La situation n'a guère varié au fil du temps dans la plupart des pays à l'exception cependant du Danemark, où la densité des officines a pratiquement doublé entre 2011 et 2021. Les écarts de densité entre pays peuvent tenir aux différences dans les canaux de distribution habituels. Dans certains pays, ce sont davantage les pharmacies des hôpitaux qui délivrent les médicaments aux patients ambulatoires. Au Danemark, les pharmacies de ville sont moins nombreuses, mais elles sont souvent de grande taille, avec des succursales et des filiales rattachées à une officine principale. En Australie, où l'on dénombre en moyenne environ 23 pharmacies de ville pour 100 000 habitants, la distance minimale entre les officines est réglementée. La gamme des produits et services fournis varie également d'un pays à un autre. Dans la plupart des pays d'Europe, par exemple, les pharmacies vendent aussi des cosmétiques, des compléments alimentaires, des appareils médicaux et des produits homéopathiques.

Ces dernières années, le rôle des pharmaciens de ville s'est amplifié. En plus de délivrer des médicaments, ils fournissent de plus en plus des soins directs aux patients (comme les vaccinations, l'aide à l'observance des traitements médicamenteux et à la gestion des maladies chroniques, et la vérification des traitements pris à domicile), aussi bien en officine que dans le cadre d'équipes intégrées de prestataires de soins. Dans des pays comme la Belgique, la Finlande, l'Italie, le Royaume-Uni et la Suisse, les pharmaciens jouent également un rôle accru dans la promotion de la santé et la prévention des maladies, notamment dans les zones rurales (OCDE, 2020[3]). Dans de nombreux pays de l'OCDE, le champ de pratique des pharmaciens de ville s'est encore sensiblement élargi du fait de la pandémie de COVID-19 (OCDE, 2021[4]).

Définition et comparabilité

Les pharmaciens en exercice sont ceux qui sont autorisés à exercer et qui fournissent des services directs aux clients ou patients. Ils peuvent être salariés ou libéraux, et travailler dans des pharmacies de ville, des hôpitaux ou d'autres structures. Les aides-pharmaciens et autres employés de pharmacie sont normalement exclus de cette catégorie.

En Irlande, les chiffres comprennent tous les pharmaciens inscrits à la *Pharmaceutical Society of Ireland*, et peuvent inclure des pharmaciens qui ne sont pas en activité. Les aides-pharmaciens sont comptabilisés en Lettonie.

Les pharmacies de ville sont les établissements qui, conformément aux dispositions et définitions légales du pays, sont autorisés à fournir des services de pharmacie à l'échelon local. Le nombre de pharmacies de ville indiqué correspond aux officines où des médicaments sont délivrés sous la supervision d'un pharmacien.

Références

Institut canadien d'information sur la santé (2021), *Les pharmaciens au Canada, 2021 — tableaux de données*, Ottawa, ON: ICIS. [1]

Ministry of Health, Labour and Welfare (2020), *Summary of 2020 Survey of Physicians, Dentists and Pharmacists*, Health Statistics Office, Director-General for Statistics and Information Policy, Ministry of Health, Labour and Welfare, https://www.mhlw.go.jp/toukei/saikin/hw/ishi/20/index.html. [2]

OCDE (2021), "Renforcer la première ligne : Comment les soins primaires aident les systèmes de santé à s'adapter à la pandémie de COVID-19", *Les réponses de l'OCDE face au coronavirus (COVID-19)*, Éditions OCDE, Paris, https://doi.org/10.1787/ae139cf5-fr. [4]

OCDE (2020), *Realising the Potential of Primary Health Care*, Études de l'OCDE sur les politiques de santé, Éditions OCDE, Paris, https://doi.org/10.1787/a92adee4-en. [3]

Graphique 9.4. Pharmaciens en exercice, 2011 et 2021 (ou années les plus proches)

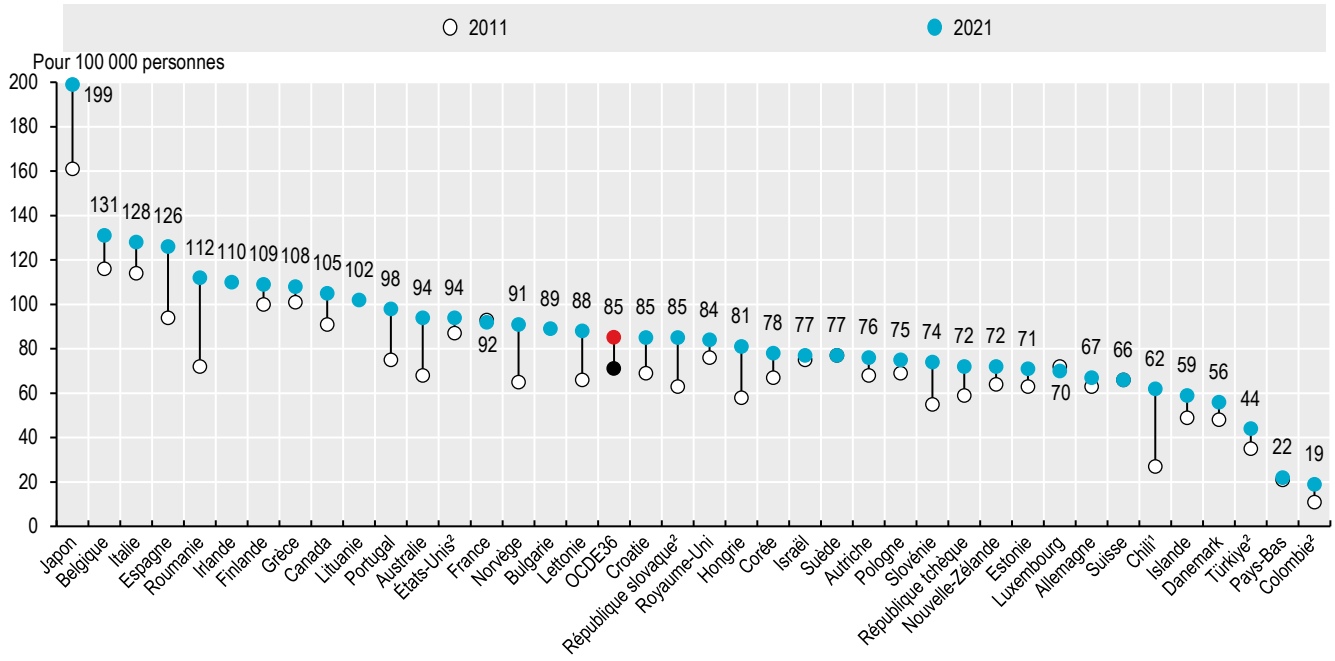

1. Les données font référence à tous les pharmaciens habilités à exercer. 2. Les données concernent également les pharmaciens qui travaillent dans le secteur de la santé en tant que chercheurs, pour des entreprises pharmaceutiques, etc.
Source : Statistiques de l'OCDE sur la santé 2023.

StatLink https://stat.link/edf9z3

Graphique 9.5. Pharmacies de ville, 2021 (ou année la plus proche)

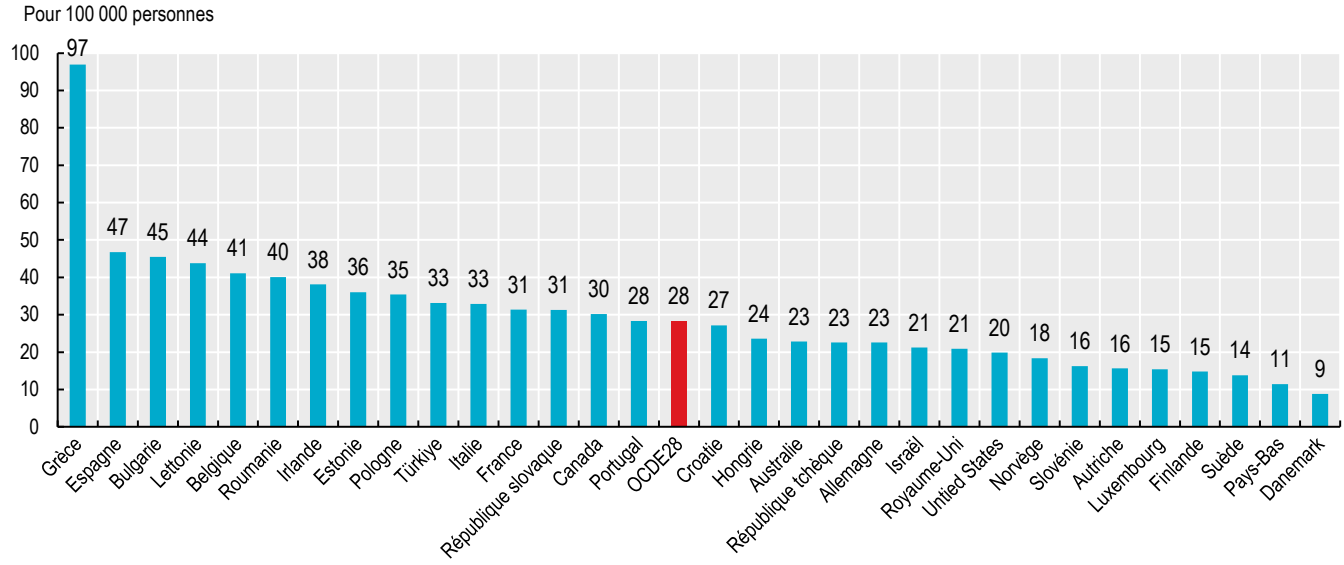

Source : Base de données du Groupement pharmaceutique de l'Union européenne, IQVIA ou sources nationales pour les pays non européens.

StatLink https://stat.link/h3s2ya

Extrait de :

Health at a Glance 2023

OECD Indicators

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/7a7afb35-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2023), « Pharmaciens et pharmacies », dans *Health at a Glance 2023 : OECD Indicators*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/2b7c0143-fr

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes : http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation.